

Délibération n° 3.06
Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2019

Intervention de Stéphane BARRE

Une petite intervention, pour une petite décision modificative budgétaire, qui semble se résumer à un simple ajustement de crédits.

Il faut dire qu'à 3 mois de la fin de l'année, les jeux sont faits dans ce domaine et qu'il ne vous est guère possible, même si vous aviez eu ce sursaut de lucidité, de corriger les effets d'un bien mauvais budget voté en décembre 2018.

Cette occasion vous l'avez laissé passer en juin, lors de l'examen du Budget supplémentaire, ignorant les propositions émises alors par plusieurs groupes de notre Conseil.

Vous avez choisi au contraire de vous en tenir à votre vision dogmatique du désendettement symbolique, en dessous de la barre du milliard en fin de mandat. Et, pour se faire, de continuer à affaiblir notre collectivité, à rogner sur des budgets utiles ou à comprimer les effectifs.

Et rebelote, encore 130.000 Euros en moins sur les dépenses salariales à travers cette DM, qui viennent s'ajouter au - 3,19 % inscrit au budget. A croire que vous n'en avez jamais assez quand il s'agit de baisser les moyens.

D'ailleurs, même symbolique, cette Décision Modificative vient renseigner où sont vos priorités, avec des crédits supplémentaires de 115.000 Euros au service de votre communication.

Peut être pour financer le dessin-animé présenté en juin sur les finances ? Ou votre campagne d'autosatisfaction dans les abris-bus ou le métro. Les usagers qui peinent à joindre les deux bouts auront été ravis d'apprendre qu'ils vivent dans un département légèrement moins endetté...

On aurait pu aussi utiliser un peu de ces crédits de communication pour aider à faire connaître par exemple le dispositif d'aides en matière de préservation du patrimoine naturel, pour reprendre les propos de notre collègue Martial Hauguel sur la « non consommation » de ce budget.

Et de grâce, ne me sortez pas la ficelle un peu grosse de l'Armada. Evénement national et international organisé tous les 5 ans.

Sinon je serais inquiet des prévisions budgétaires de nos DOB (Document d'orientations budgétaires) et BP (budget prévisionnel)...

D'ailleurs, quant on met en perspective cette augmentation des crédits de Communication avec les 200.000 Euros de dotation supplémentaire pour la MDPH, on doit se pincer pour se rappeler que nous vivons sous le prisme de votre réalité.

C'est un 0 supplémentaire qu'il aurait fallu ajouter pour que la MDPH réponde enfin à ses missions et aux besoins des usagers. Les délais de traitement sont toujours aussi longs.

6 mois, 9 mois, 1 an pour une situation récente que nous vous avons relayée...

Allez j'arrête là, je ne vais pas être plus long que cette DM qui en dit assez long d'elle-même...

Nous voterons bien entendu contre cette délibération.